



FICHE TECHNIQUE

KEIM DÉCAPANT BIODÉGRADABLE

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Mélange pâteux de solvants émulsionnables dans l'eau, exempts d'hydrocarbures chlorés, de chlorofluorocarbures et d'hydrocarbures aromatiques.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Pour éliminer les peintures à dispersion acrylique et au latex à base d'acrylates purs, de styrène-acrylates, de résines acryliques, les revêtements d'imperméabilité et les enduits à base de résine synthétique sur enduit, béton ou pierre naturelle.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- prêt à l'emploi
- émulsifiable à l'eau
- sans CFC, CHC et hydrocarbures aromatiques

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité: ca. 1,0 - 1,1 g/cm³
- pH: environ 7,5 con 10 g/l de agua
- Point éclair: > 60 °C

TEINTES:

jaunâtre

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

L'application est optimale à > 20 °C. Des températures plus basses prolongent le temps d'action nécessaire. Des températures plus élevées accélèrent la dissolution, mais réduisent le temps ouvert. Éviter l'exposition directe au soleil et aux vents forts. Dissoudre à nouveau les surfaces séchées en appliquant une nouvelle couche.

CONSOMMATION:

environ 0,3 - 0,5 kg/m², pour les peintures à dispersion acryliques classiques.

environ 1,0 kg/m², pour les revêtements d'imperméabilité, les enduits peints à base de résine synthétique et les systèmes de peinture multicouches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

FICHE TECHNIQUE – KEIM DÉCAPANT BIODÉGRADABLE

PRÉPARATION:

Le décapant biodégradable sans aromate est prêt à l'emploi. Appliquer généreusement et uniformément de bas en haut avec une brosse à poils souples naturels, un rouleau en laine ou un pulvérisateur.

Le temps d'action optimal doit être déterminé sur une surface test : Les peintures à dispersion organique classiques sont dissoutes au bout de 3 à 6 heures. Sur les revêtements plus épais (peintures multicouches, revêtements d'imperméabilité, enduits à base de résine synthétique), le temps d'action nécessaire est plus long ; si possible, laisser agir toute la nuit. Si le décapant prend un aspect mat et que la couche inférieure du revêtement n'est toujours pas dissoute (vérifier avec la spatule), renouveler l'application frais dans frais. Eliminer les résidus de décapage avec un nettoyeur haute pression à l'eau chaude (80-90°C et env. 100 bars) ou par grattage à la spatule. Le nettoyage à haute pression sera toujours effectué de bas en haut. En intérieur, éliminer les résidus par grattage à la spatule et rincer avec une éponge humide.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

| Quantité par conditionnement | Unité | Nombre par palette | Type de conditionnement |
|------------------------------|-------|--------------------|-------------------------|
| 25 | kg | 12 | seau en métal |
| 5 | kg | 66 | seau en métal |

6. STOCKAGE

| Durée de stockage max. | Conditions de stockage |
|------------------------|---|
| 12 mois | Garder les récipients hermétiquement fermés au frais hors gel protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil |

Ne pas conserver au-dessus de 35° C, tenir à l'écart des flammes. Conserver dans un endroit bien ventilé.

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 11 *

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit .

Ce produit contient : - g/l de COV.

Porter des vêtements et des lunettes de protection adaptés pour protéger les yeux et la peau pendant le travail. Laver immédiatement à l'eau les éclaboussures sur la peau. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement à l'eau courante et consulter un médecin. Ne pas pulvériser sur des objets chauds ou dans des flammes nues. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. Tenir hors de portée des enfants.

L'eau de rinçage doit être traitée indépendamment des résidus de traitement des surfaces. Les résidus de décapage doivent être traités en déchets ménagers ou en déchets spéciaux en fonction de leur composition. Les boues de peinture toxiques contenant des métaux lourds sont par exemple des déchets spéciaux. Les eaux de rinçage doivent être traités conformément aux réglementations locales. Les eaux de rinçage ne doivent pas pénétrer dans le tout-à-l'égout ou dans la nappe phréatique.

FICHE TECHNIQUE – KEIM DÉCAPANT BIODÉGRADABLE

En cas d'application en intérieur :

Procéder à l'application dans une zone suffisamment ventilée. Pendant le temps de dissolution du revêtement, couvrir à l'aide d'un film de protection étanche en polyéthylène le décapant et le fermer hermétiquement, puis éliminer les résidus par grattage à la spatule ou effectuer un rinçage minutieux avec une éponge humide.

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter. Les matériaux comme le verre, le cuivre et l'aluminium ne seront pas attaqués par le produit.

CODE GIS:

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation.

Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.



KEIM FRANCE SAS

ZAC Les Portes du Dauphiné / 55 Chemin de Mûre / 69780 Saint-Pierre de Chandieu

Tel. +33 4 72 090 509 / Fax +33 4 78 401 621

www.keim.com / info@keim.fr